



ecomaison



# Tout savoir sur le dispositif de partenariat réemploi et sur le fonds réemploi Jouets

# Présentation des intervenants



**Matthieu Goutti**

Responsable de la filière  
Jouets

**Ecomaison**



**Romane Baudoin**

Chargée de mission filière  
Jouets

**Ecomaison**

# Une nouvelle identité pour accueillir les nouveaux secteurs

**Eco-mobilier devient ecomaison**  
**l'éco-organisme de la maison**

Mobilier literie jouet bricolage jardin matériaux

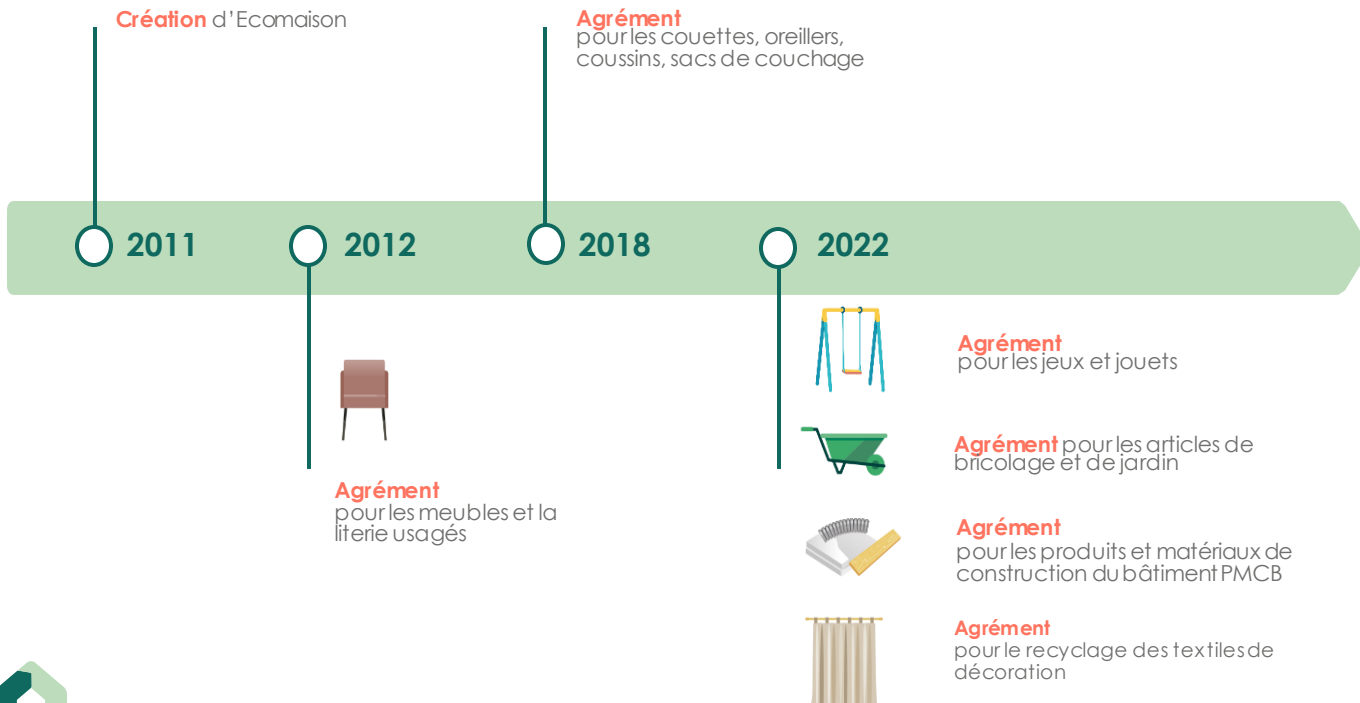


Le symbole incarne la maison circulaire globale,  
extérieur comme intérieur, à la fois dynamique, solide et positif,  
c'est un repère signalétique fort.



# Déjà 10 ans d'expérience

## Écomobilier



Déploiement de solutions de collecte de recyclage pour **tous les objets et matériaux de la maison**



# Ecomaison, l'éco-organisme des objets de la maison

Mobilier, Literie, Bricolage, Jardin, Bois, Jouets, Matériaux...

► **Organisme à but non lucratif, agréé par l'État**

► **Financé par l'éco-participation**

► **Nos missions :**

- ✓ Organiser les opérations de **collecte, tri, valorisation et recyclage**
- ✓ Développer le **réemploi et la réparation**
- ✓ Accompagner les **entreprises vers l'éco-conception**



# Ordre du jour

1

Objectifs et  
trajectoires

2

Quels acteurs ?  
Quels produits ?

3

Quels  
engagements ?  
Quels soutiens ?

4

Comment signer le  
contrat ?

5

Comment traiter  
mes produits non  
réemployables ?



ecomaison



12/05/2023

1

# Objectifs et trajectoires de développement du réemploi

# Contexte réglementaire

## Objectif réemploi du cahier des charges (% mise sur le marché) :

- 6% soit ~ 7kT réemployées (2024), ~ 20% des tonnes à collecter en 2024
- 9% soit ~ 11kT réemployées (2027), ~ 20% des tonnes à collecter en 2027

## Création du fonds réemploi :

- Financement réservé aux acteurs de l'ESS sur le réemploi
- 5% des contributions perçues de la filière Jouets
- Prise en compte du critère de proximité







ecomaison



12/05/2023

# 2

---

Quels acteurs ?  
Quels produits ?

# Périmètre de la filière Jouets

## Jeux de plein air



Bicyclette  
jouet



Porteurs



Jouets sportifs

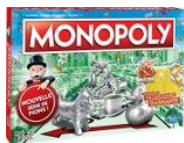


Jouets d'été



Jouets du  
jardin

## Jeux de société et puzzles



Jeux de  
société



Puzzles



Maquettes

## Autres jouets d'intérieur



Poupées



Peluches



Jouets premier  
âge



Jouets  
d'exploration



Jeux  
d'imitation



Jeux de  
construction



Véhicules  
miniatures



Figurines  
d'actions



Arts créatifs



Jouets  
cadeaux

# ATTENTION : exclusion des jouets électriques et électroniques



- ▶ **Tous les jouets électroniques, électriques et à pile ou batterie** restent couverts par la REP EEE
- ▶ **Risque d'incendie important** si dépôt dans la benne Ecomaison (batterie au lithium notamment)
- ▶ **Ne pas mettre dans le(s) contenant(s) Ecomaison**
- ▶ **A trier et orienter vers la filière DEEE**

# Quels acteurs sont éligibles à la convention fonds réemploi ?

Statut de l'ESS	Pièces administratives à transmettre		
<b>ESUS de droit (ACI, EI) ou agréée ESUS</b>	Agrément ESUS ou équivalent	-	<b>Attestation d'assurance</b> en responsabilité civile d'exploitation et/ ou responsabilité civile professionnelle
<b>Association 1901 - Non ESUS</b>	Immatriculation au Répertoire National des Associations (RNA) avec mention de la qualité de L'ESS	-	
<b>Association 1908 - Non ESUS</b>	Immatriculation au Répertoire National des Associations (RNA) avec mention de la qualité de L'ESS	<b>Éléments attestant de la non-lucrativité :</b> - Copie des statuts signés mentionnant dans l'Objet l'engagement de la structure de ne pas dédier ses bénéfices à un autre objet que l'objet d'utilité sociale et/ ou solidaire de son activité  Ou  - Si cet engagement ne figure pas dans les Statuts, attestation signée du représentant légal dûment habilité portant l'engagement de la structure qu'aucune part des bénéfices ne peut être affectée à la rémunération d'actionnaires ou de porteurs de part sociale.	
<b>Entreprise à But d'Emploi (EBE) - Non ESUS</b>	Immatriculation au Registre des Commerces et des Sociétés (RCS) avec mention de la qualité de L'ESS		
<b>Société commerciale de l'ESS - Non ESUS</b>	Immatriculation au Registre des Commerces et des Sociétés (RCS) avec mention de la qualité de L'ESS		



ecomaison



12/05/2023

3

---

Quels engagements ?  
Quels soutiens ?

# Activités obligatoires et complémentaires\*

## Activités obligatoires

1. La réception des apports et/ou la collecte de Jouets
2. Le Réemploi, la Préparation à la Réutilisation, la vente ou le Don en solidarité de Jouets
3. Assurer une traçabilité des entrées et sorties en réemploi

Ces conditions sont **obligatoires** et **cumulatives**

Ecomaison reprend sans frais les flux non-réemployés

## Activités complémentaires

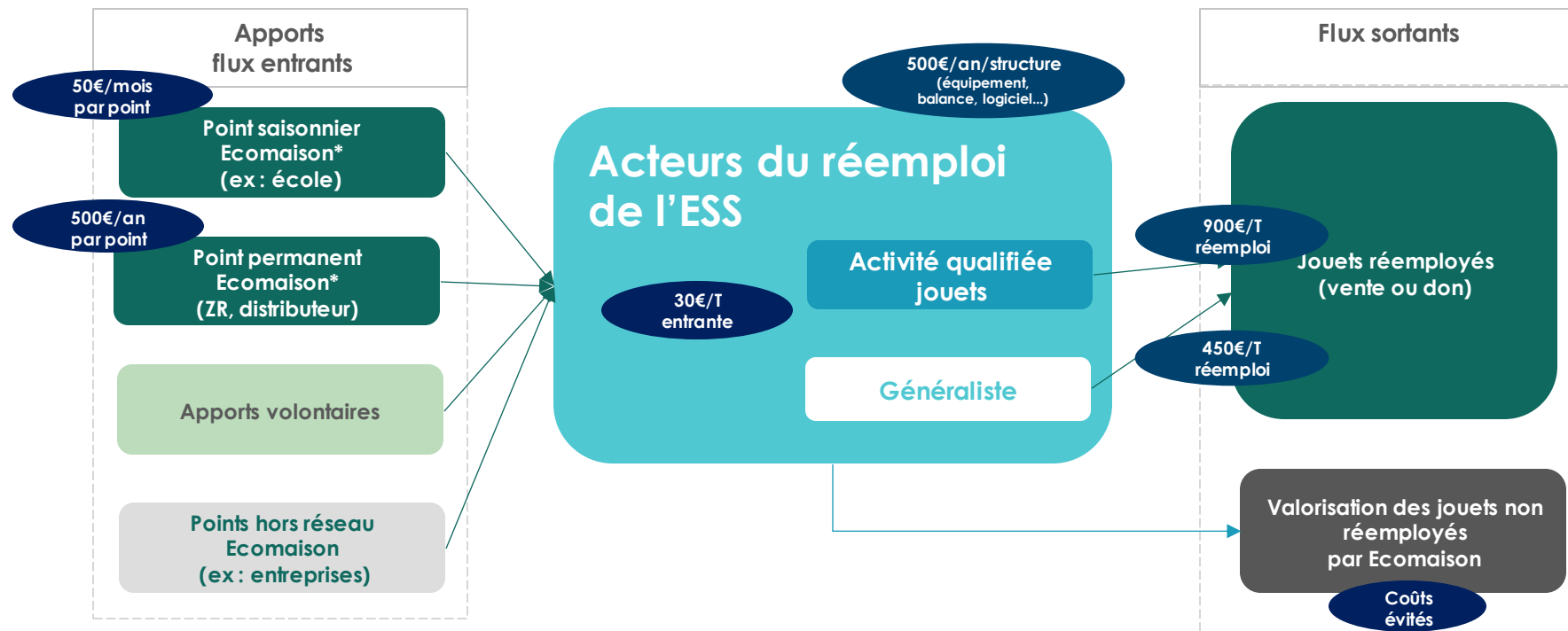
1. La collecte dans des points permanents, qui collectent du flux toute l'année  
ex : zone réemploi en déchèterie, distributeur ...
2. Les collectes saisonnières sur des points qui collectent du flux à une période donnée, maximum sur 3 mois.

Ces activités sont **annexes** et **supplémentaires**. Elles ne substituent pas aux activités obligatoires.

### Activités associées à un forfait collecte :

- **Fixe peu importe le nombre de rotations** : si pas de rotation sur un mois, l'acteur bénéficie quand même du soutien.
- **Non-corrélé à la tonne** : si peu de tonnes collectées, le soutien demeure le même.

# Schéma opérationnel et soutiens

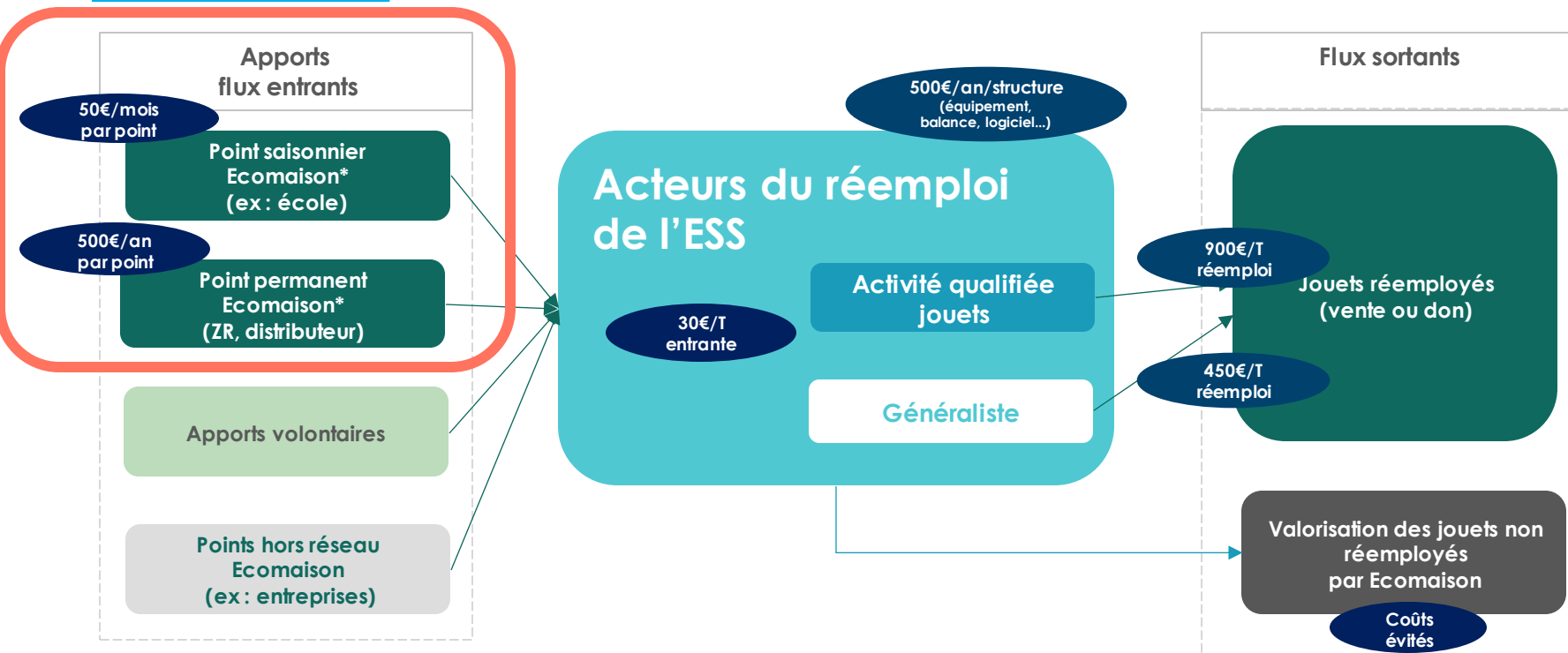


\*Point affilié et référencé par Ecomaison

# Accès au gisement sur points de collecte Ecomaison



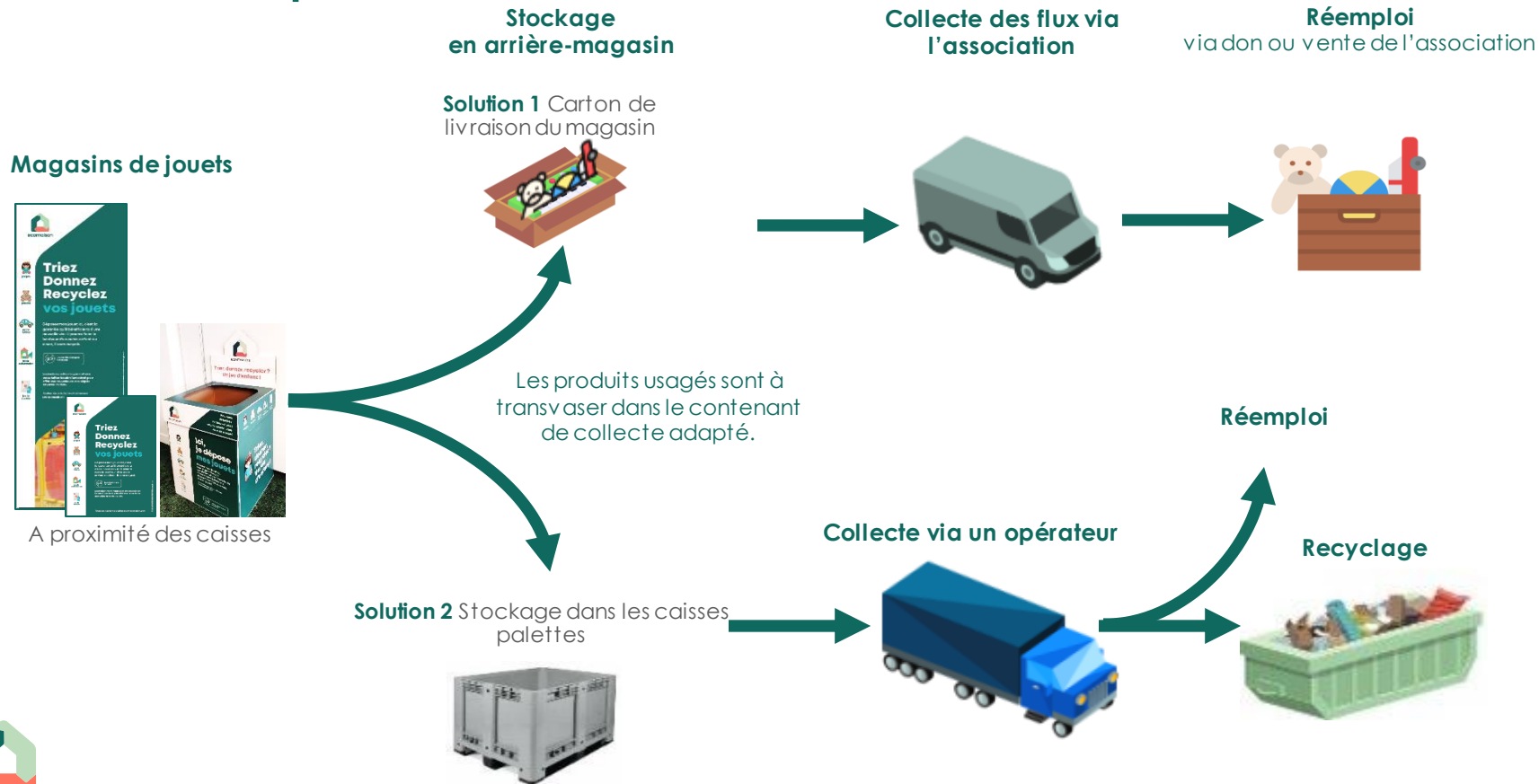
# Schéma opérationnel et soutiens



\*Point affilié et référencé par Ecomaison

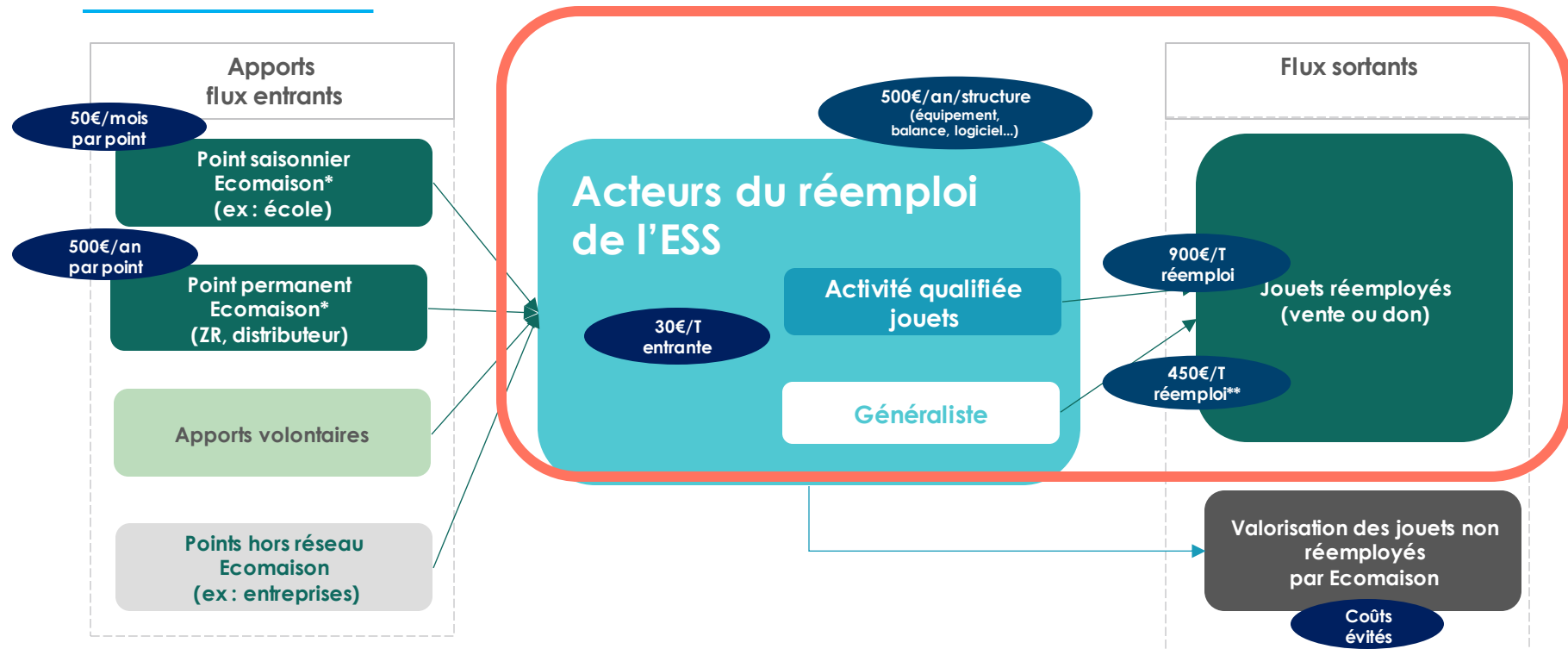
\*\* Soutien majoré dans les DROM

# Le schéma opérationnel envisagé « Priorité réemploi »



# Activité de réemploi soutien à l'activité

# Schéma opérationnel et soutiens



# Suis-je éligible à l'activité qualifiée Jouets ?

900€/T  
réemploi

- 1. Affectation d'un salarié** de la structure réservée à la filière Jouets (cible : 1 ETP) :
  - ✓ Justifié par une **attestation employeur** d'un contrat **à durée minimum d'un an**.
  - ✓ **Référent** et s'engage à former toute nouvelle personne (salarié ou bénévole) mobilisée sur le réemploi du jouet.
  - ✓ **Garant et responsable du suivi qualité** : il s'assure avec son équipe que l'ensemble des points de contrôle listés dans la charte sont correctement effectués.
- 2. Formalisation d'une charte qualité** spécialiste détaillant les procédures engagées sur les points suivants :
  - ✓ Contrôle systématique du marquage CE et premier âge (jouets – de 3 ans)
  - ✓ Complétude, recomposition des jouets ou création de nouveaux lots
  - ✓ Nettoyage
  - ✓ Constitution de lots de pièces détachées
  - ✓ Vérification des points de contrôle pour les familles de jouets à enjeux forts de sécurité et/ou d'hygiène

La charte qualité prévoit et détaille la chaîne de contrôle du réemploi envisagée et les niveaux de garantie proposés au consommateur, en particulier la mise en place d'un poste de travail dédié au contrôle qualité, tous jouets confondus. La charte qualité précise, le cas échéant, les certifications ou labels obtenus.

# Quelle traçabilité pour obtenir les soutiens €/tonne ?

Entrée

Catégorie	Apports volontaires et autres collectes	Points permanents : zone réemploi en déchèterie publique	Points permanents Ecomaison : Distributeurs	Points saisonniers Ecomaison (ex : écoles)
Jeux de plein air				
Jeux de société et puzzles				
Autres jeux d'intérieur				
<b>TOTAL JOUETS</b>				30€/T entrante

Sortie

Catégorie	Vente ou don
Jeux de plein air	
Jeux de société et puzzles	
Autres jeux d'intérieur	
<b>TOTAL JOUETS</b>	900€/T réemploi 450€/T réemploi

**! Les cellules corail sont obligatoires.**

# Comment mobiliser le forfait équipement ?

500€/an/structure  
(équipement,  
balance, logiciel...)

- **Quand ?** Tout au long de l'année peut mobiliser l'enveloppe maximum de **500€/an/structure signataire**
- **Comment ?** : facture d'équipement renseignée à Ecomaison.
- **Quoi ?** : Equipement favorisant l'une des activités suivantes :
  1. la traçabilité
  2. le tri
  3. le stockage
  4. le réemploi





ecomaison




12/05/2023

4

Comment signer le contrat ?



# Comment signer la convention ?



**Eco-mobilier devient Ecomaison**

Le seul éco-organisme pour toute la maison :  
Matériaux / Bricolage / Jardin / Mobilier / Literie / Jouet

[> En savoir plus](#)

[Pour devenir partenaire](#)

## Partenariat réemploi Jeux et Jouets

Accueil • Services • Acteur solidaire > Acteurs solidaires > Partenariat réemploi Jeux et Jouets



Ecomaison propose un dispositif de partenariat visant à soutenir le réemploi des jeux et jouets.

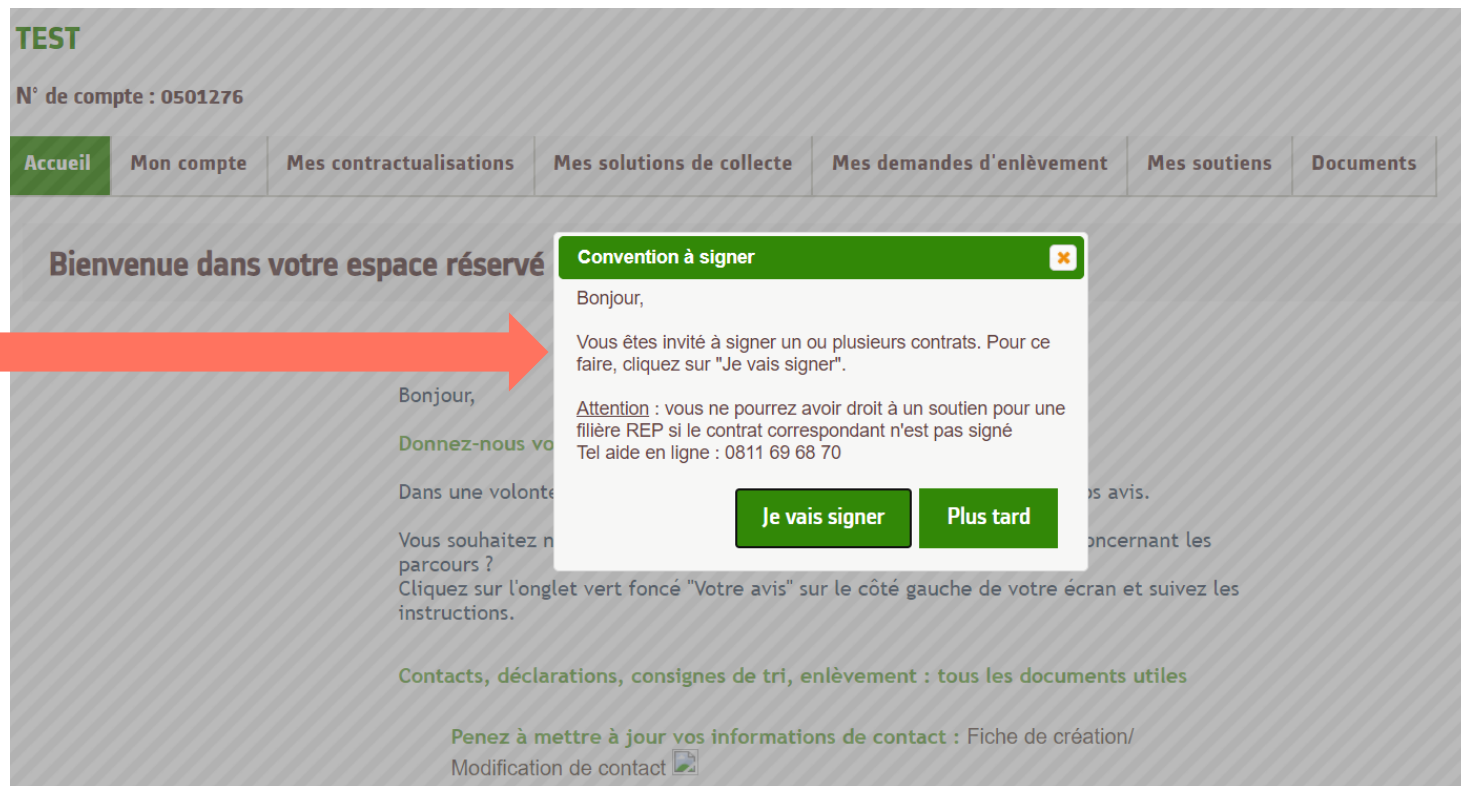
### Comment en bénéficier ?

- **Complétez le [formulaire](#)** en renseignant les informations et en joignant les pièces administratives demandées. Vos réponses sont sauvegardées au fur et à mesure de votre saisie.
- **Valider votre formulaire lorsque celui-ci est complet.**
- Votre demande sera ensuite prise en charge par nos équipes support
- Vous pouvez également [contacter le Responsable Régional](#) opérant sur votre territoire.

# Comment signer la convention ?

1. Après connexion à votre espace personnel\*, si vous n'avez pas encore signé la Convention Jouets, un message d'alerte s'affiche

2. Cliquez sur « Je vais signer »



The screenshot shows a user interface for a service. At the top, it says "TEST" and "N° de compte : 0501276". Below this is a navigation menu with tabs: "Accueil", "Mon compte", "Mes contractualisations", "Mes solutions de collecte", "Mes demandes d'enlèvement", "Mes soutiens", and "Documents". The main content area is titled "Bienvenue dans votre espace réservé". A red arrow points from the text in step 1 to a notification box titled "Convention à signer". The notification box contains the following text: "Bonjour, Vous êtes invité à signer un ou plusieurs contrats. Pour ce faire, cliquez sur 'Je vais signer'." Below this, there is an "Attention" note: "Attention : vous ne pourrez avoir droit à un soutien pour une filière REP si le contrat correspondant n'est pas signé. Tel aide en ligne : 0811 69 68 70". At the bottom of the notification box are two buttons: "Je vais signer" and "Plus tard".

# Comment signer la convention ?

1. Vous êtes redirigé vers cet onglet

2. Cliquez sur la ligne du contrat

TEST

N° de compte : 0501276

Accueil	Mon compte	Mes contractualisations	Mes solutions de collecte	Mes demandes d'enlèvement	Mes soutiens	Documents
---------	------------	-------------------------	---------------------------	---------------------------	--------------	-----------

Contractualisations

Agréments

▲ Contractualisation du .. au ..	▲ Type de contrat	▲ Filière REP	▲ Opérationnel	▲ Soutien	▲ Etat
-	CVJ	Jouet	Oui	Oui	A signer

1/1

10 par page

(\*) Pour trier plusieurs colonnes simultanément, maintenir la touche Shift enfoncée.

# Comment signer la convention ?

N° de compte : 0501276

Accueil	Mon compte	Mes contractualisations	Mes solutions de collecte	Mes demandes d'enlèvement	Mes soutiens	Documents
---------	------------	-------------------------	---------------------------	---------------------------	--------------	-----------

Contractualisations Agréments

▲Contractualisation du .. au ..	▲Type de contrat	▲Filière REP	▲Opérationnel	▲Soutien	▲Etat
-	CVJ	Jouet	Oui	Oui	A signer

1/1  
10 par page

(\*) Pour trier plusieurs colonnes simultanément, maintenir la touche Shift enfoncée.

## Signature du contrat : Convention pour les Jouets

Afin d'être éligible aux soutiens financier et de bénéficier des solutions opérationnelles d'Ecomaison, nous vous remercions de signer le contrat suivant/ci-dessous

Je souhaite recevoir mon code par\*  SMS  Email

Email\*

Annuler

Visualiser le contrat

Signer le contrat

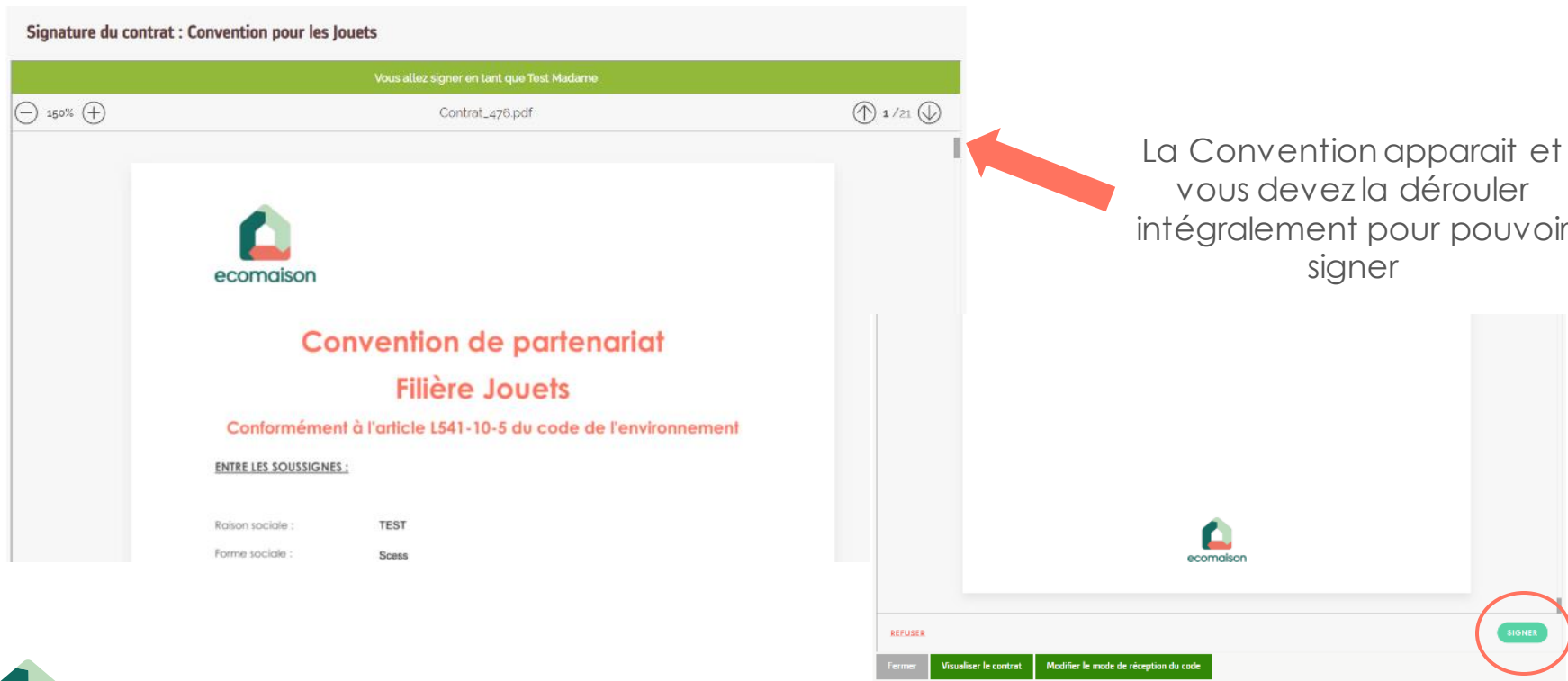
Vérifiez le mail indiqué (sur lequel vous allez recevoir le code pour signer via YouSign) ou choisissez l'option SMS\* et indiquez votre numéro de téléphone

# Comment signer la convention ?

Signature du contrat : Convention pour les Jouets

Vous allez signer en tant que Test Madame

Contrat\_476.pdf 1 / 21



La Convention apparaît et vous devez la dérouler intégralement pour pouvoir signer

**ecomaison**

## Convention de partenariat Filière Jouets

Conformément à l'article L541-10-5 du code de l'environnement

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Raison sociale : TEST  
Forme sociale : Scss

**ecomaison**

REFUSER

Fermer Visualiser le contrat Modifier le mode de réception du code

**SIGNER**

# Comment signer la convention ?

UN CODE VOUS A ÉTÉ ENVOYÉ

Un E-mail a été envoyé à **sicol-recette+41899@eco-mobilier.fr**  
Entrez le code reçu pour valider légalement votre signature.

EX: 768598 **SIGNER**

Vous n'avez pas reçu le code ? [Cliquez ici](#)

Texte Dessiner

*Test Madame*

Signature électronique légale réalisée par Yousign

ecomaison

Après avoir cliqué sur « SIGNER », un code (que vous recevrez par mail ou SMS en fonction de votre choix précédent) vous sera demandé :

Démarrer votre réponse avec : [Merci beaucoup !](#) [Merci, bien reçu.](#) [Bien reçu, merci.](#) [Commentaires](#)

 yousign

**Bonjour Test Madame,**

Votre code de sécurité pour signer vos documents est le :

**540192**

Cet e-mail a été envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

# Comment signer la convention ?

▲Contractualisation du .. au ..	▲Type de contrat	▲Filière REP	▲Opérationnel	▲Soutien	▲Etat
11/05/2023 - 31/12/2027	CVJ	Jouet	Oui	Oui	Signé

1/1  
10 par page

(\*) Pour trier plusieurs colonnes simultanément, maintenir la touche Shift enfoncée.

## Convention pour les Jouets

Afin de bénéficier du contrat cité en objet nous vous remercions de le signer électroniquement.

ESS contractante: TEST

N° de contrat: 0501276 - 1

Etat: Signé

Signataire: Madame Test

Fonction du signataire: Autre

Date d'entrée en vigueur du contrat: 11 / 05 / 2023

Date de fin du contrat: 31 / 12 / 2027

Visualiser le contrat Annuler

1. Vous êtes ensuite redirigé vers cette page qui vous indique que le statut de la Convention est passé de « A SIGNER » à « SIGNE »

2. Vous pouvez visualiser le contrat avec votre signature apposée

# Comment signer la convention ?

## Convention de partenariat

### Filière Jouets

Conformément à l'article L541-10-5 du code de l'environnement

#### ENTRE LES SOUSSIGNES :

Raison sociale : TEST  
Forme sociale : Sncs  
SIRET : 89958870100016  
Adresse du domicile social : 2C Rue Marceau  
Code postal : 78800  
Ville : Houilles  
Représenté par : Test Madame, Responsable collectes et partenariats  
Dument habilité  
Désignée ci-après « **Partenaire** » d'une part,

Et

**Ecomaison**, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 538 495 870, dont le siège social est situé 50 avenue Daumesnil, 75012 Paris

Représentée par Dominique Mignon, Président  
Dument habilité

Le Partenaire et Ecomaison sont ci-après individuellement dénommés une « **Partie** » et ensemble les « **Parties** ». L'acceptation des présentes Conditions particulières vaut acceptation des Conditions générales applicables aux Partenaires.

Dominique Mignon  
Présidente

Lu et approuvé



Le 11/05/2023

✓ Signé et certifié par yousign

Test Madame  
Responsable collectes et partenariats

Lu et approuvé



Le 11/05/2023

✓ Signé et certifié par yousign

Ecomaison

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)  
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B

Le contrat apparaît en PDF, daté, signé et certifié





ecomaison



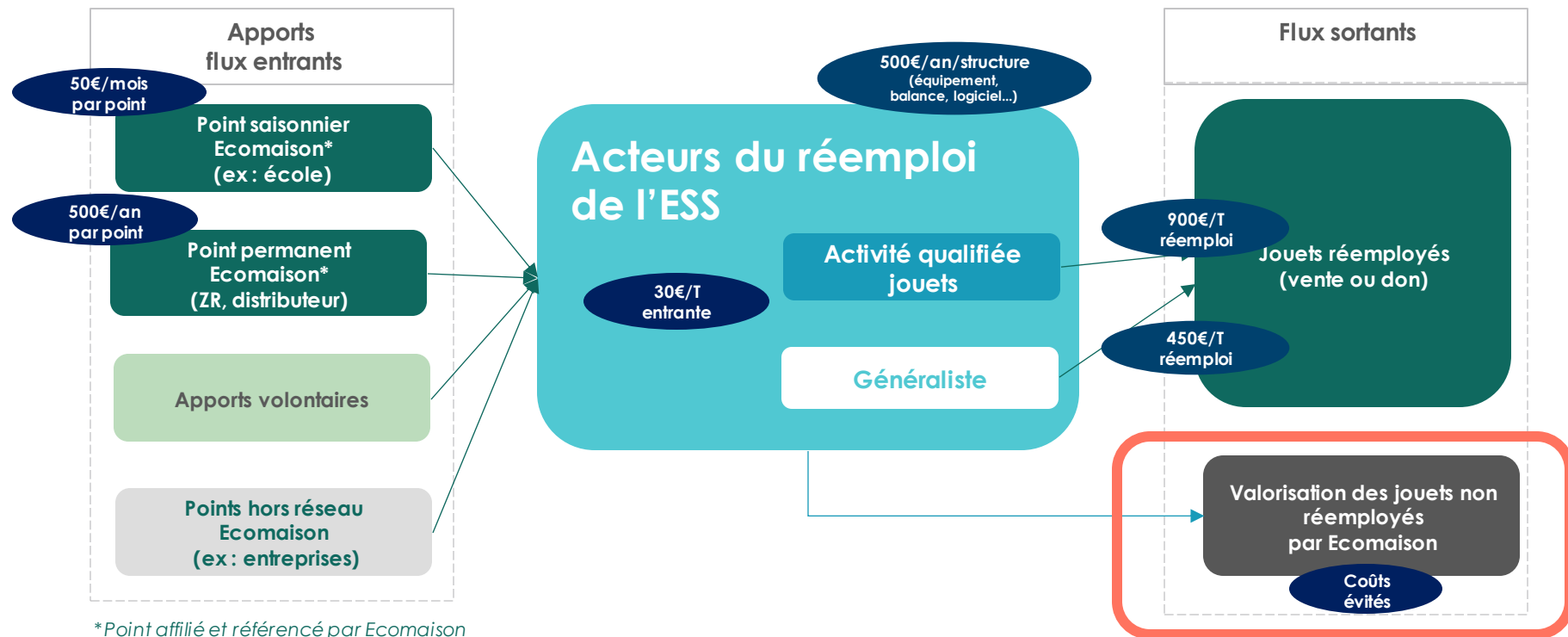
12/05/2023

5

Comment traiter mes  
produits non réemployables

?

# Schéma opérationnel et soutiens



\*Point affilié et référencé par Ecomaison

# Flux non réemployables

- **Au moment du conventionnement**, vous obtiendrez les informations concernant l'enlèvement sans frais de vos jouets non réutilisables/réemployables.
- Si vous **avez déjà une convention Ecomaison pour le mobilier**, la benne sera utilisée également pour le jouet au départ
- Si vous **n'avez pas de convention mobilier**, la palbox pourra être disponible, sous conditions



Vous disposez d'une benne 30m3

- ✓ **Mise en benne des Jouets**
- ✓ **Consigne de tri** : tous les Jouets, hors DEEE
- ✓ **Demande d'enlèvement** à effectuer sur le Système d'information (SI)
- ✓ **Prise en charge gratuite** par un opérateur Ecomaison

À partir de la signature de la convention



Vous ne pouvez pas disposer de benne

- ✓ **Dotation de 2 palbox (600L) : empilables**
- ✓ **Consigne de tri** : tous les Jouets, hors DEEE
- ✓ **Demande d'enlèvement** à effectuer sur le Système d'information (SI)
- ✓ **Prise en charge gratuite** par un opérateur Ecomaison

Besoin d'aide ?

Contactez-nous sur  
[contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)

0 811 696 870





ecomaison



12/05/2023

---

# Merci